

1979 - Enquête d'hostilité publique

- Feu de joie à Golfech – *La Gueule Ouverte* du 31 octobre 1979 – page 2

- Golfech : occupation et résistance en terre Cathare - *La Gueule Ouverte* du 5 décembre 1979 – page 3

L'enquête d'inutilité publique. *Golfech Informations*, janvier 1980, n°3 – page 5 à 8

- Information sur le dvd : *Enquête d'hostilité publique, centrale nucléaire de Golfech* (comprenant "Deux mois d'enquête, deux mois de lutte", article du *Géranium Enrichi*, n°1 de mars 1980 – lire page 4) – dvd édité par le CRAS en mai 2013 – page 9 à 11



FEU DE JOIE A GOLFECH

Voilà maintenant plus d'une semaine qu'ils sont là. De Golfech à Dunes, d'Auvillar à Lamagistère en passant par Goudourville on ne voit plus qu'eux. Mousqueton à la bretelle, les troupes de choc de l'Etat nucléaire avancent montent la garde. Pas moins de quatre escadrons de gendarmes mobiles sont sur le pied de guerre pour protéger de curieuses petites camionnettes rouges baptisées « mairie annexe » dans lesquelles les autorités ont placé les dossiers mis à la disposition du public. Car chez nous, voyez-vous, on est démocrate. Tout se fait régulièrement et l'on respecte la Loi.

Du moins formellement. Parce que pour ce qui est de la décision finale, inutile de faire un dessin : on la connaît ! Sauf si - comme à Plogoff - la population locale refuse de se laisser marcher sur les pieds par les vassaux de la famille Schneider ou du baron Empain.

Il semble que ce soit le cas du côté de Golfech, où il y avait beaucoup de monde le jour de l'ouverture de l'enquête d'utilité publique. Et même des élus, dont le député radical de gauche, M. Baylet (tôt lancé dans la bataille) ainsi que le maire qui, comme neuf de ses douze collègues concernés, avait refusé d'accueillir les enquêteurs et les pièces du dossier... D'où les fameuses voitures rouges. « Nous avons trop le respect de la démocratie pour accepter de couvrir cette mascarade, devait-il déclarer. Nos responsabilités vis-à-vis de la population qui nous a élus pour la représenter et la défendre, nous imposent de dénoncer l'hypocrisie des autorités officielles et d'Electricité de France ».

L'hypocrisie, elle est ici aveuglante (comme d'ailleurs partout où l'on organise ce simulacre de consultation populaire qu'est l'enquête d'utilité publique). Songez que chaque citoyen de Valence d'Agen dispose très exactement de six minutes pour lire un dossier comportant plusieurs dizaines de pages avec plans, schémas et tableaux ! De deux choses l'une : soit on espère que les gens ne se déplaceront pas, soit on considère la cause comme déjà entendue et la procédure en vigueur comme un reliquat inutile et vieillot légué par des hommes d'un autre âge qui ne pouvaient pas deviner, les pauvres, qu'un jour nucléaire et démocratie seraient aussi peu compatibles.

LE SITE DE GOLFECH EST SITUÉ près du confluent du Tarn et de la Garonne à une vingtaine de kilomètres de la ville d'Agen. On trouve, dans un rayon de 30 km, cent quatre-vingt communes essentiellement rurales regroupant une population de 200 000 habitants.

Juin 1975 : Un référendum est organisé sur les cantons de Valence d'Agen et Auvillar (21 communes). Le « non » à l'implantation de la centrale recueille 81% des suffrages exprimés.

Juillet 1977 : Cinq mille manifestants envahissent le site où EDF a implanté sa station météo. Celle-ci est totalement détruite.

Juillet 1978 : Le Conseil Régional Midi-Pyrénées se prononce contre le projet à l'unanimité moins deux abstentions.

Janvier 1979 : Le Conseil Général du Tarn et Garonne se prononce à son tour contre le projet (21 contre, 2 pour, 3 abstentions).

En fait, c'est évident, on fait semblant. Cela est d'autant plus clair qu'EDF poursuit les études préparatoires et engage



Photo D.R.

L'annonce de l'ouverture de la procédure d'enquête d'utilité publique de la centrale nucléaire de Golfech a provoqué récemment de sérieux remous. Pourtant rien n'est encore joué malgré le cynisme d'E.D.F. et de l'administration.

la réalisation du projet en achetant les terrains et surtout les gravières qui lui seront nécessaires pour couler les centaines de milliers de mètres cubes de béton de la centrale. Sans compter la désignation des équipes de techniciens et la préparation de leur accueil. A qui fera-t-on sérieusement croire que le pouvoir est prêt à suspendre les investissements considérables déjà engagés au sort d'une vulgaire enquête d'utilité publique ?

Trois à zéro

Dans ces conditions, il était prévisible que les choses n'iraient pas toutes seules. D'autant que les très actifs comités locaux n'ont jamais renoncé à la besogne, organisant de nombreuses réunions d'information dans les villages.

Lundi 22 octobre : pendant que M. Baylet rappelle, face aux gardes mobiles, pourquoi la population refuse massivement l'enquête, les dossiers déposés dans la camionnette disparaissent comme par enchantement. On les retrouvera quelques instants plus tard en train de brûler joyeusement. Stupeur de la flicaille qui s'échauffe quelque peu elle aussi.

La farce ayant bien fait rire, on abandonne la place aux envahisseurs casqués.

Direction Goudourville où, de nouveau, le dossier est brûlé dans l'allégresse générale. Les cent vingt corbeaux noirs qui entourent la « mairie annexe » n'y ont vu que du feu !

A Lamagistère, les papiers sont en mairie. Après une bousculade, le dossier est défenestré et s'enflamme joliment. Et de trois !

Village suivant : Donzac où les habitants ont décidé une opération ville morte.

Volets fermés, affiches antinucléaires en forme de faire-part de deuil... Par respect pour la douleur de la population, la caravane des joyeux drilles organise un sit-in puis se retire sur la pointe des pieds afin d'aller porter la bonne parole du côté d'Espalais où les gardes mobiles ont eu le temps de se ressaisir. Là, nul n'est autorisé à pénétrer dans la mairie. « On n'a pas envie de se faire baiser une quatrième fois » déclare un gradé.

L'ennui est qu'il y a comme une certaine contradiction à interdire l'accès à des dossiers qui n'existent justement que pour être consultés !

Qu'à cela ne tienne, on va réquisitionner une jeune fille bien sous tous rapports qui rentre tranquillement de son travail et la forcer à venir donner son avis. Ubuesque !

Rien n'est perdu

Plusieurs éléments favorables jouent en faveur des opposants à l'enquête.

D'abord, et avant tout, une population particulièrement concernée et quasiment unanime dans son refus. Ensuite des élus qui, sous la houlette du député Baylet, n'hésitent pas à « se mouiller ». Enfin une presse locale, *La Dépêche*, qui a pris

Reunis en Assemblée Générale le soir du 22 Octobre, cent trente personnes - toutes du pays - ont décidé d'installer un piquet de surveillance devant les mairies annexes.

Enfin, tenez bien ces dates, deux grandes journées antinucléaires auront lieu les samedi 24 et dimanche 25 novembre. Rendez-vous le 24 à 9 heures devant la mairie de Golfech.

LA PROCÉDURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

LORSQU'UN PROJET D'implantation de centrales est mis en route, la loi prévoit la mise à disposition des habitants d'un dossier détaillé pour consultation et consignation des « remarques éventuelles sur les registres prévus à cet effet ». De puis quelques mois, ce dossier doit être accompagné d'une étude d'impact portant principalement sur les problèmes d'environnement et de sûreté.

Une commission d'enquête est parallèlement mise en place qui sera chargée d'examiner les observations recueillies, puis d'établir un rapport contenant ses conclusions motivées, qui doit « recevoir la plus large diffusion ».

Après quoi la procédure prévoit l'établissement des avis définitifs des ministères concernés et la transmission au Conseil d'Etat d'un projet de décret déclarant l'utilité publique des travaux, décret devant être signé par le Premier Ministre et le ministre de l'Industrie.

Des procédures distinctes sont suivies pour le permis de construire, la demande d'autorisation de rejets radioactifs liquides et gazeux ainsi que pour l'implantation des lignes Haute Tension.

PRUDENTS

A Lamagistère, pour voir le dossier, il faut passer un cordon de gardes mobiles et franchir la porte enchaînée de la mairie qui ne laisse le passage qu'à une seule personne à la fois. Une fois dans le Saint des Saints, le citoyen consultant est encadré de deux gardes mobiles qui ne le lâchent pas d'une semelle jusqu'à sa sortie. Quant au registre de signatures placé au fond de la pièce derrière un comptoir, il est enchaîné à une table.

clairement position pour le « non à la centrale ».

Tout cela compte mais sera-ce suffisant ? Faut voir.

Il est en tous cas un personnage qui peut jouer un rôle important dans cette affaire : le président de la commission d'enquête M. Daudignon. Cette honorable personne, maire de Beaumont-de-Lomagne, est membre d'un parti socialiste dont on dit ici qu'il se pare de vertu antinucléaire, mais pas plus loin que Montauban. De là à penser que M. Daudignon a été choisi par le préfet à la fois pour trahir les antinucléaires (il est plutôt pour la centrale) et faire porter le chapeau aux socialistes, il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir. L'avenir dira s'ils ont eu raison de s'inquiéter. De toutes façons avec à ses côtés un colonel à la retraite et un ancien sous-préfet, M. le président de la commission d'enquête est, comme on dit, bien entouré !

J.L. Soulié

Dernière minute : A Valence d'Agen et Auvillar, deux mairies annexes parallèles ont été placées à côté des « officielles » mais le sous-préfet a fait verbaliser pour usurpation de mairie. Gonflé le mec ! Pleins d'à-propos, les maires de ces deux villes viennent de prendre un arrêté portant création d'un centre municipal itinérant d'information antinucléaire.

C'est une révolte ? Non, sire, une révolution.

Coordination Régionale Antinucléaire Golfech, 33 rue Guilhem, 82400 Valence d'Agen.

GOLFECH:

Occupation et Résistance en terre Cathare

Depuis un mois, nous vivons en terre occupée. Le mot hélas n'est pas trop fort et les habitants des 19 communes concernées par l'enquête dite d'utilité publique en savent quelque chose ; le Prince, aux conséquences de formules libérales qui lui échappent comme des pets de société, se plaisait à dire que... les Françaises et les François, une fois dûment informés du nucléaire et qui n'en voudraient point, n'en auraient point...

Qu'à cela ne tienne ! et que notre boîteuse démocratie clopine encore un peu... En l'an de grâce II du libéralisme, 1975 de l'ère chrétienne, villageois et villageoises de la région choisie, de voter... 70 à 90% de participation - le chemin des urnes a ses adeptes - Diantre ! 81% des votants refusant le progrès délibérément disent qu'ils n'en veulent pas - de la centrale atomique... Foin de tout cela, la centrale doit se faire, il en va de la France et des broches à dents électriques... Le Prince, conchiant les principes de ses

déclarations d'antan, l'a décidé en toute indépendance. Que quel que cousin à lui possède actions et fabriques en matière nucléaire, médisance que tout cela, qu'on les laisse mourir de leur propre poison, au mépris gluant de Sa Seigneurie.

Mais le mépris a ses limites, et la fronde s'enfle aux discours et aux provocations qui la nient. Depuis 1975, fêtes villageoises et ripailles se succèdent - lâchers de ballons pour voir d'où vient le vent - et notables de pointer l'oreille avant de discourir et de prendre place si possible dans le courrier de tête, aux colonnes des Jacques antinucléaires dont certaines dépêches se font enfin l'écho. Le citoyen député-maire radical jusque dans ses paroles n'a-t-il pas déclaré « **qu'en certains cas l'illégalité est un devoir** ! ». Qu'on ose le prendre au mot ! A la garde ! Brigandage et terrorisme prendront-ils le pas sur la Raison d'Etat ? Présentement, les conseils régionaux ont pris

acte contre le projet, à l'indifférence des hautes autorités de Paris.

Après le refus de bourgmestres malveillants d'accueillir en leur mairie les dossiers d'enquête bienveillamment abandonnés aux manants de la région afin qu'ils puissent apprécier les bienfaits de la fée Electricité version nucléarisée, il fallut bien mettre en place des relais annexes. Satan conduisit-il le bal, ou les dossiers étaient-ils trop brûlants ? Paperasses de brûler en place publique aux rondes de sorciers et sorcières cathares... Il fallut appeler la garde afin de veiller au sacrilège. Aux brumes froides de ventôse, le peuple rassembla quatre à cinq mille âmes impies. Le clergé nucléaire contrôle encore la situation, les rassemblements restent bon enfant, les sit-in symboliques et les places publiques se baptisent à la résistance antinucléaire, tandis qu'on défile de nouveaux monuments érigés à d'ambigües gloires de mémoire militaire. A peine si quelque local, siège régional d'une certaine Electricité de France, est promptement mise à sac, administrativement parlant. Mais on parle aux pays des Troubadours de crues de Garonne et de diarrhées libératrices.

Christian Weiss

P.S. Sur le terrain :

- Centres de documentation antinucléaire installés par les municipalités de plusieurs communes dont Valence d'Agen, Auvillar, Golfech.

- S.O.O. Golfech à la mairie du village, siège de la coordination antinucléaire.

- Association Toulousaine Ecologique - Toulouse - (association aux activités multiples sur laquelle nous reviendrons prochainement)

AUX PAYS DE GARONNE, LE fleuve au galop de cheval fou a pris le rythme d'un vieux percheron de labour ; barrages, retenues et canaux de dérivation ont domestiqué les eaux sauvages qui inondaient autrefois à chaque crue plaines et vallons languedociens - déposant au passage les alluvions qui font la fertilité de ces terres -. Aujourd'hui, le fleuve se traîne - étouffant ses humeurs - et si les Anglais en conquérances choisirent «**Golfech**» comme lieu de villégiature, les «**poissons d'or**» ont cédé les ondes jadis transparentes - aux poissons-chats - redoutables prédateurs - s'accommodant des vases noires du 20ème siècle - et qui, pareil aux rats envahissent nos égouts de consommation aveugle. L'hiver est arrivé avant la saison, aux brouillards givrants d'ouate froide. Au village - le petit matin grelotte à l'écho des cris acides des corneilles -, les dernières feuilles des platanes abandonnent leur palette d'automne - pour venir mourir en fantaisie de couleur aux pieds des gardes noirs.



La Grande Ouvre - n° 290 - 5.12.1979

notre boîteuse démocratie clopine encore un peu... En l'an de grâce II du libéralisme, 1975 de l'ère chrétienne, villageois et villageoises de la région choisie, de voter... 70 à 90% de participation - le chemin des urnes a ses adeptes - Diantre ! 81% des votants refusant le progrès délibérément disent qu'ils n'en veulent pas - de la centrale atomique... Foin de tout cela, la centrale doit se faire, il en va de la France et des broches à dents électriques... Le Prince, conchiant les principes de ses

batiments, n'ont vu d'où vient le vent - e notables de pointer l'oreille avant de discourir et de prendre place si possible dans le courrier de tête, aux colonnes des Jacqueries antinucléaires dont certaines dépêches se font enfin l'écho. Le citoyen député-maire radical jusque dans ses paroles n'a-t-il pas déclaré « **qu'en certains cas l'illégalité est un devoir !** ». Qu'on ose le prendre au mot ! A la garde ! Brigandage et terrorisme prendront-ils le pas sur la Raison d'Etat ? Présentement, les conseils régionaux ont pris

P.S. Sur le terrain :

- Centres de documentation antinucléaire installés par les municipalités de plusieurs communes dont Valence d'Agen, Auvillar, Golfech.

- S.O.O. Golfech à la mairie du village, siège de la coordination antinucléaire.

- Association Toulousaine Ecologique - Toulouse - (association aux activités multiples sur laquelle nous reviendrons prochainement)



JUGEMENTS AU PELLERIN

En fait le 10 juin 1977, cinq agriculteurs accusés d'avoir participé à la destruction publique du registre de Couëron sont condamnés à Nantes à huit mois de prison dont six avec sursis (verdict adouci quelques jours plus tard par la cour d'appel de Rennes).

Mais ce même jour, suite à cette condamnation scandaleuse, une cinquantaine de manifestants décident d'aller détruire sur le champ un autre registre. Ils pénètrent dans la mairie de St Jean de Boisseau et y déchirent le registre d'enquête. L'action s'est déroulée sans aucune violence mais la réaction des forces de l'ordre est brutale. Deux personnes sont sérieusement blessées.

Pour que les interpellations ne soient pas arbitraires et sélectives, les manifestants donnent sur place leurs identités aux gendarmes.

Il aura donc fallu deux ans à la justice pour réouvrir le dossier. « Pas d'élections à court terme, on peut y aller », pense-t-elle sans doute.

La coordination des comités de défense de la Basse-Loire veut profiter de ce procès pour en faire un nouvel événement de la lutte contre le programme nucléaire sur la région nantaise.



DIMANCHE SOIR, UNE radio-pirate a émis pendant un quart d'heure avant d'être brouillée. Le village d'Auvillar d'où provenait l'émission a alors été pris d'assaut par les forces de l'ordre. Les trois sorties du village ont été bloquées et tous les habitants qui essayaient d'entrer ou de sortir de chez eux étaient contrôlés au passage. Beaucoup d'entre eux avaient l'impression de se retrouver quarante ans en arrière : « **quand on a vu tous ces types au bord de la route, en pleine nuit, armés jusqu'aux dents, on s'est cru assiégés !** ». La suite allait leur donner raison. Excédés de ne pas pouvoir mettre la main sur les responsables de l'émission et leur piquer le matériel, les gendarmes mobiles ont fini par fracturer le local abritant le véhicule du « Centre Municipal d'Information Anti-Nucléaire » créé par le maire au lendemain de l'ouverture de l'enquête d'utilité publique. Une plainte a été déposée pour violation de domicile. Pendant ce temps tout le monde s'était

mis à danser autour d'un feu de bois pour se réchauffer. C'en était trop pour les gardes mobiles qui ont fini par quitter Auvillar, bredouilles.

Mercredi 28, une conférence de presse était convoquée à Golfech, en présence de Brice Lalonde et de Solange Fernex. A la suite de cette conférence, des personnes se sont rendues dans les douze mairies où sont déposés les dossiers d'enquête ainsi qu'à la préfecture et se sont appliquées à « **fissurer** » les registres. Dans certaines mairies, les forces de l'ordre n'ont pas très bien compris de quoi il s'agissait. Une des « fissureuses » s'est vu répondre par un gendarme : « **mais il faut pas faire ça, c'est pas fait pour être déchiré !** ». Ce n'est que quand elle s'est assise sur le dossier qu'il a commencé à comprendre. Treize personnes ont été arrêtées, dont Brice Lalonde et Solange Fernex, et conduites à la gendarmerie de Castelsarrasin.

Richard





GOLFECH

informations

N° 3



Le 22 octobre 1979 à Lamagistère

L'ENQUÊTE D'INUTILITÉ PUBLIQUE

L'enquête d'utilité publique concernant la centrale nucléaire de Golfech s'est déroulée du 22 octobre 1979 au 22 décembre 1979. De multiples manifestations ont, durant tout le cours de l'enquête, montré la détermination de la population contre cette centrale.

E.D.F. et les Pouvoirs Publics obligés par la loi d'organiser une enquête d'utilité publique, ont en fait décidé d'IMPOSER cette centrale à n'importe quel prix. Les patrons d'E.D.F. se considèrent au-dessus des lois, et ils ont tout fait pour impressionner la population, lui faire croire qu'elle est mal informée, qu'elle ne pouvait pas comprendre, qu'elle devait accepter ce projet comme une fatalité. Mais, dès avant l'ouverture de l'enquête de multiples voix se sont prononcées contre ce projet :

— juin 75 : 80,6 % de NON au référendum organisé par les cantons d'AUVILLAR et de VALENCE-D'AGEN.

— juillet 78 : le Conseil Régional Midi-Pyrénées s'oppose clairement au projet de centrale.

— septembre 79 : le Conseil Général du Tarn-et-Garonne fait de même.

— 20 conseils municipaux sur les 21 concernés se sont déclarés hostiles à cette implantation.

— dans le Tarn-et-Garonne, à la veille de l'enquête, 9 municipalités sur 12 REFUSENT l'entrée du dossier d'enquête dans leur mairie. Des camionnettes, « déguisées » en mairies annexes sont alors mises en place par le Préfet. Dans les 16 communes concernées par l'enquête, il y a eu un déploiement particulièrement provocateur de plusieurs escadrons de gendarmes mobiles. Cet état de fait provoquant en permanence un état de siège dans tous les villages, cela au mépris des autorités locales et des populations (on a vu à Espalais et à Clermont Soubiran les gardes mobiles stationnés dans l'école).

● Le 22 octobre, jour de l'ouverture de l'enquête, la réaction de la population est vive : 3 dossiers sont détruits (à GOLFECH, GOUDOURVILLE, LAMAGIS-TÈRE), cela sans violence, sans heurt à la « barbe » des forces de l'ordre.



Les élus lors de la manifestation du 25 novembre 1979.

● Dès le 23 octobre, il devient très difficile d'accéder au dossier qui est attaché avec une chaîne dans la mairie annexe, elle-même camouflée entre deux cars de gardes mobiles ; obligation de se présenter un par un, et de subir la présence continuelle de 3 ou 4 personnes, qui allaient dans certains cas jusqu'à tenir le registre d'enquête.

● En réponse à cette situation des centres municipaux d'information anti-nucléaire sont ouverts dans plusieurs communes. De multiples réunions ont lieu dans toute la région, concrétisant le refus de tous.

● A plusieurs reprises, à Valence-d'Agen des incidents ont lieu lors de manifestations pacifiques (sitting devant la mairie annexe). Les gardes mobiles profitent de l'occasion pour montrer leur force : charge et tir de grenades lacrymogènes.

● Des manifestations ont lieu à AGEN, CASTELSARRASIN, MONTAUBAN, le 25 novembre 5.000 personnes brûlent symboliquement à GOLFECH, devant un monument à la résistance anti-nucléaire une page du dossier.

● Le 28 novembre, 13 personnes dont Brice LALONDE et Solange FERNEX déchiraient, « fissuraient » une page du registre d'enquête. Cet acte de refus de la centrale, exprimait l'inutilité de cette enquête, et symbolisait les lézards qui fissurent de plus en plus l'édifice nucléaire bâti par E.D.F. Dès le lendemain, et jusqu'au dernier jour de l'enquête, le 22 décembre, des personnalités (Huguette BOUCHARDEAU, Roger GARAUDY, le Père CARBONNEL, des membres de la Communauté de l'Arche, Isabelle CABUT, Jean-Louis SOULIE), de nombreux élus (M. DAUTY, maire d'Auvillar, M. FABRI, maire de Goudourville, M. LAFFONT, maire de Golfech, M. BAYLET, député-maire de Valence-d'Agen, M^{me} Evelyne BAYLET, présidente du Conseil Général du Tarn-et-Garonne), des personnes opposées au projet (agriculteurs, artisans, commerçants, dentistes, enseignants, médecins, etc.) ont « fissuré », en déchirant une page du registre d'enquête, tournant ainsi en dérision la parodie de démocratie qu'on leur imposait. Au total, plus de 450 personnes ont fissuré.

● Le 17 décembre, 30 militants de Golfech étaient présents à Nantes au procès de 34 anti-nucléaires qui avaient le 10 juin 77 détruit un dossier de l'enquête d'utilité publique du Pellerin.

● Le 18 décembre, la commission d'enquête présidée par M. DAUDIGNON, était présente à GOLFECH pour entendre les doléances de la population. 200 manifestants, plus encore de gardes mobiles, une vingtaine de tracteurs étaient là pour la recevoir. La commission d'enquête vit défiler devant elle, plusieurs dizaines de personnes baillonnées, totalement silencieuses, venues exprimer leur refus de cette enquête et de la centrale. La même chose



Golfech, le 22 octobre 1979.

Hostilité à la centrale nucléaire

9 conseils municipaux refusent une parodie de la démocratie

... Mais le maire de Beaumont accepte de présider la commission d'enquête

L'annonce de la mise à l'enquête publique du projet de centrale nucléaire de Golfech, et les conditions dans lesquelles elle doit se dérouler dans les douze communes situées pour tout ou partie dans un rayon de 5 kilomètres autour du lieu d'implantation, ont provoqué une vive réaction des conseils municipaux concernés. Neuf d'entre eux viennent, par délibération, de refuser d'accepter en mairie le dossier d'enquête. Seuls ont accepté les conseils municipaux

« C'est, disent-ils, parce que nous avons trop le respect de la démocratie que nous nous refusons à « couvrir » cette mascarade. Nos responsabilités vis-à-vis de la population qui nous a élus pour la représenter et la défendre, nous imposent de

nant, que l'on n'hésite pas à utiliser des matériels présentant des fissurations suspectes.

Dangers pour l'économie de la région, dont l'agriculture de la riche plaine de la Garonne s'accommodera mal d'une réduction de la durée d'ensoleillement

La Dépêche, 10 octobre 1979.

se produisait à Montauban le 22 décembre, jour de clôture de l'enquête.

- La nuit du 18 au 19 décembre, la caravane servant de bureau municipal d'information anti-nucléaire à Valence-d'Agen était détruite par un attentat à l'explosif.

- Plusieurs constats d'huissiers témoignent des irrégularités commises tout au long de l'enquête. 5 plaintes sont déposées pour coups et blessures occasionnées par les forces de l'ordre.

- La F.D.S.E.A. 82, le M.O.D.E.F. 82, le S.N.I.-P.E.G.C., la C.F.D.T.-P.T.T. 82 se sont prononcés contre l'implantation de la centrale.

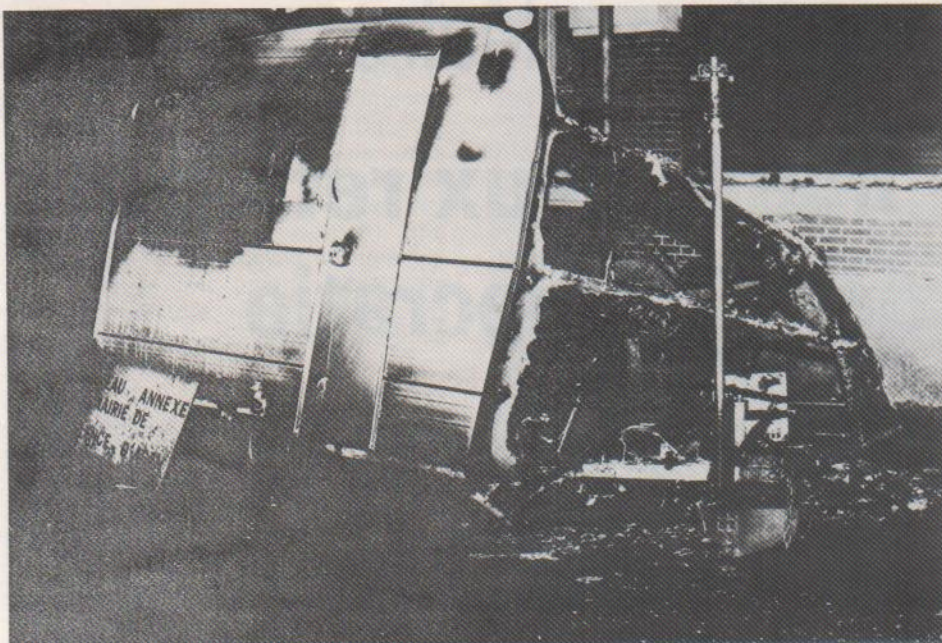
Le 18 décembre 1979 à Golfech.

En treize lieux à 15 h. 30, le même geste symbolique. Ici, à Golfech, le dossier d'enquête d'utilité publique « fissuré » par Brice Lalonde, lui est ôté. 28 novembre 1979.



PÉTITION

Elus et population ont manifesté leur opposition à la parodie de démocratie qui constitue cette enquête, en la boycottant massivement. Parallèlement, une pétition de refus de la centrale et de soutien aux municipalités qui refusaient l'enquête, était diffusée massivement. A ce jour, 30.000 signatures sont parvenues au maire de Golfech.



CARAVANE

La nuit du 18 au 19 décembre 1979, la caravane servant de bureau municipal d'information antinucléaire était détruite par l'explosion de 2 bombes. Cet acte, seule réponse à la lutte pacifique de la population, vient soutenir le matraquage de la propagande officielle, les abus de pouvoir de l'administration qui passe outre les avis de la population et des élus. La bombe répond aux "fissures" des opposants.

Cette caravane appartenait à Floréal BUJAN, militant antinucléaire et auteur du film "Golfech mon amour". La coordination régionale antinucléaire lance une souscription pour aider à son remboursement. Vous pouvez envoyer vos dons à :

F. BUJAN
Bt A 2, route de Cornillas
82400 Valence-d'Agen

ou à :

COMITÉ GOLFECH
Rue Guilhem
82400 Valence-d'Agen.

On peut dire sans se tromper que la plupart de ceux qui refusent le « nucléaire », ceux qui n'admettent pas qu'on leur impose l'aventure nucléaire, refusent aussi le type de société que celui-ci implique.

Choisir de vivre dangereusement peut s'admettre comme un choix individuel. En aucun cas une minorité n'a le droit d'imposer sa façon de vivre à toute une communauté. En tout cas pas dans le pays qui vit naître les Droits de l'Homme !

Bafouer la démocratie, c'est mépriser les individus. Lorsque le mépris, le dédain, l'intention implicite de contraindre et d'humilier les citoyens deviennent évidents, alors il se produit une réaction salutaire. Ceux ou celles qui étaient neutres ou passifs, ceux qui, par facilité, étaient sous-informés et aussi les indécis, peu à peu s'informent, basculent, prennent position et deviennent actifs. Et l'on voit les timides répondre aux affirmations par des questions... Enfin des sujets dont on a tenté de bétonner l'intelligence et les réflexes par les grands moyens d'information réagir à la menace et redevenir des citoyens.

Ainsi l'abus de pouvoir déclenche un mouvement où se retrouvent ceux qui, hier, étaient les plus neutres. Ainsi les citoyens prennent conscience de la puissance et de la force du nombre et découvrent que la démocratie — dont tout le monde se réclame et que l'on respecte si peu — est fragile, menacée et que pour la garder il faut aussi savoir la défendre.

Il apparaît alors évident que démocratiquement chacun des citoyens peut et doit peser sur les choix de société, influencer les prises de décision, en un mot s'occuper des choses qui le concernent.

Tel est le mouvement qui s'amplifie chaque jour dans nos communes et nos cantons, suscité par le projet de la centrale nucléaire de Golfech.

Aujourd'hui, ce mouvement anti-nucléaire est de taille à bloquer ce projet funeste. Il sera présent demain. Alors, messieurs les responsables, les élus indécis et hésitants et tous les autres, un peu de courage : demain les anti-nucléaires seront assez nombreux pour barrer la route à ceux qui, faute de les avoir soutenus, seront considérés comme dangereux.

Il est des questions auxquelles on ne peut répondre par oui et non à la fois. Les anti-nucléaires n'oublieront pas !

René DAUTY,
Maire d'Auvillar.

Le Comité anti-nucléaire Golfech publie un journal mensuel, "LE GÉRANIUM ENRICHÉ".

Abonnement : 30 F/an. Chèque à l'ordre du CANG, 33, rue Guilhem, 82400 Valence-d'Agen.

*La Coordination Régionale
Anti-nucléaire de Golfech
a le plaisir de vous faire
part de la naissance du petit*

GFA* GOLFECH

Taille à la naissance : 18 ares
(situés sur le site de la centrale).

Les parts sont de 500 F.

*Pour tous renseignements
sur sa croissance, contacter
la Coordination ou les
Comités locaux.*

* GFA : Groupement Foncier Agricole.

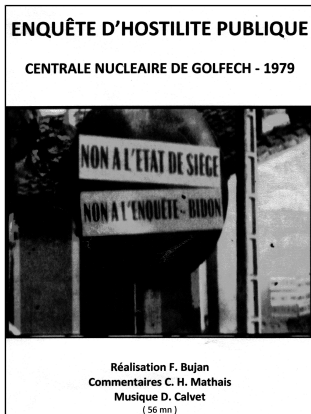
Le 22 janvier 1980, la commission d'enquête présidée par M. Daudignan, maire socialiste de Beaumont-de-Lomagne, donnait un avis favorable à la construction des 4 réacteurs de 1300 MW. Cet avis favorable, donné sans aucune réserve, a suscité dès qu'il a été connu des réactions indignées de la part de tous ceux qui ont, pendant l'enquête exprimé leur refus de la centrale. Il y a eu 206 avis favorables à la centrale et 30.000 défavorables.

L'Association Toulousaine d'Ecologie s'est pour sa part, retiré du "Collectif pour une autre politique de l'énergie", car "les positions du Parti Socialiste, nationalement et localement, en théorie et dans la pratique, sont contradictoires et maintiennent une ambiguïté néfaste à la lutte contre le programme nucléaire actuel".

D'autres associations font la "grève" de la pétition jusqu'à ce que le P.S. s'explique sur sa position.

APPEL

Nous appelons toutes et tous ceux qui veulent s'opposer à l'implantation d'usines et de centrales nucléaires à prendre contact avec les différents groupes antinucléaires locaux ou avec la Coordination Régionale Golfech afin d'organiser des réunions d'information et de faire circuler toutes les nouvelles concernant l'implantation de la centrale de Golfech et le début des travaux. Afin aussi, de mettre en place, effectivement, une autre politique énergétique, axée sur des énergies renouvelables et décentralisées.



Mai 2013

Bonjour,

Le CRAS (Centre de recherches sur l'alternative sociale) édite un DVD *Enquête d'hostilité publique*, film de F. Bujan tourné en 1979, commenté par C.H. Mathais, musique de D. Calvet – 56 minutes.

Film en vente 7€ (port compris) à l'ordre du CRAS (BP 51026 - 31010 Toulouse cedex 06)

Mémoire d'une bataille perdue, le film *Enquête d'hostilité publique*, retrace un temps fort de la mobilisation contre le projet de centrale nucléaire à Golfech dans le Tarn-et-Garonne : la consultation bidon d'utilité publique de la population locale en 1979. Quoique s'étalant sur une très courte période de l'histoire des luttes antinucléaires, il n'en reste pas moins un témoignage instructif pour la résistance présente.

Peu diffusé, la bobine fut malheureusement mise aux oubliettes. C'est vingt ans après sa réalisation, à l'occasion de la sortie du livre *Golfech, Le nucléaire : implantation et résistances** qu'elle fut cherchée et archivée par le CRAS, puis remise en circulation en format DVD

Le texte ci-dessous « Deux mois d'enquête, deux mois de lutte » publié en mars 1980 dans *Le Gêranium enrichi*, relate les événements qui se sont produits lors de l'Enquête publique. Immortalisé dans le film, on voit du beau monde au « fissurage » des dossiers, des personnalités locales et nationales (famille Baylet, Bouchardeau, Lalonde) qui par la suite participeront allègrement à des gouvernements nucléaristes.

**Golfech. Le nucléaire, implantation et résistances*, signé Collectif la Rotonde. 588 pages, format 17 x 25. Édité en mai 1999.

Deux mois d'enquête, deux mois de lutte

Après ces deux mois de lutte, un rapide bilan s'impose. Si au début de l'enquête nous entendions les gens résignés dire « ils la feront quand même », il en est tout autrement aujourd'hui, la population se rendant compte aujourd'hui de la force qu'elle représente. Nous avons voulu tout mettre en œuvre pour que les gens du coin se sentent bien dans la lutte, pour qu'ils participent pleinement à la mobilisation. Cela n'a pas été sans mal, des camarades nous reprochant une certaine mollesse devant les flics. Nous continuerons cependant à penser que les flics ne sont qu'un moyen dont se sert le pouvoir, voulant à tout prix justifier la présence des différents corps répressifs en utilisant pour cela les plus basses provocations. Nous avons toujours refusé de tomber dans ces pièges. Tout au long de la lutte, cette attitude a permis de démontrer l'inutilité de tout ce déploiement de force. Tandis que le pouvoir était ridiculisé, le rapport de force ne cessait de se développer en notre faveur.

• Quelques rappels

22 octobre 1979 : premier jour d'enquête, trois dossiers brûlés. Tous les samedis : rassemblement de la population qui s'asseyait devant les fourgons-mairies, les empêchant ainsi de partir. Cela se terminait par une charge bestiale des gardes mobiles qui tapaient sur tout le monde, jeunes ou vieux, hommes ou femmes.

24 et 25 novembre 1979 : le premier jour, manifestation à Castelsarrasin, puis le dimanche, marche sur Golfech rassemblant près de 6 000 personnes. La place du village fut baptisée place de la Résistance-Antinucléaire et un monument à la gloire de notre lutte fut inauguré. Cette journée fut clôturée par une émission de radio-libre qui dura une quinzaine de minutes. Le village d'Auvillar, endroit d'émission, fut littéralement assiégé par les gardes mobiles en armes, barrant toutes les rues, empêchant ainsi les personnes d'en sortir.

Le sous-préfet était venu en personne diriger les opérations tandis que la population rassemblée devant le beffroi, écoutait l'émission, le village étant sonorisé. Durant la semaine, on pouvait entendre des sketches et des chansons anti-nucléaires ou anti-militaristes (la lutte menée étant aussi anti-capitaliste). L'émission fut brouillée et les flics avaient pour ordre de saisir le matériel. Ainsi ils n'hésitèrent pas à enfoncer des portes de garages, suivirent toutes les pistes possibles pensant découvrir le lieu du « délit », cognèrent quelques personnes se trouvant à leur portée, visiblement ces recherches infructueuses les énervaient. La population ne pouvant rentrer au logis, mangeait des pommes gracieusement offertes et dansait dans l'euphorie sur des rocks endiablés. Les autorités, elles, étaient plutôt crispées, voulant à tout prix mettre la main sur le matériel, lancèrent dans cette chasse une douzaine de cars de gardes mobiles, des GMC, des jeeps, des commandos de toutes sortes qui patrouillèrent et fouillèrent les quelques automobilistes qui osèrent tenter une percée. Les chasseurs bredouilles abandonnèrent à 22 heures une battue commencée trois heures plus tôt.

• Autre phase importante :

la « fissuration des registres »

Face aux fissures des réacteurs nucléaires, la coordination régionale lançait une action originale, « la fissuration des registres ». Au départ, cette idée avait pour but de populariser et d'attirer l'attention des médias sur cette lutte. C'est ainsi que Brice Lalonde, Solange Fernex, Roger Garaudy, le père Cardonnel, Huguette Bouchardeau, sont venus accomplir cet acte de désobéissance civile, accompagnés dans ce geste de personnes de la région.

Vu le succès de cette opération, il fut décidé d'organiser tout au long de l'enquête des « journées fissures ». C'est ainsi que les dentistes, les médecins, les artisans, les agriculteurs du MODEF et de la FDSEA, les pompiers, des employés de mairies des cantons d'Auvillar et Valence-d'Agen, les enseignants, des syndicats CFDT ainsi que l'UD-CFDT de Montauban, la LCR, le PSU, le PS et beaucoup d'autres organisations ont accompli ce geste. Si

au départ, les organisateurs pouvaient répertorier les fissureurs, il ne fut plus possible de le faire tant était important le nombre de candidats. Devant ce déferlement, les autorités jouèrent la montre et bloquaient chaque fissureur une bonne demi-heure, limitant ainsi le nombre de fissures. Malgré cela, nous avons pu recenser plus de 450 personnes dont le député-maire de Valence-d'Agen, la présidente du Conseil général de Tarn-et-Garonne, des conseillers municipaux de Valence-d'Agen, Auvillar, Goudourville, Golfech ainsi que plusieurs maires de communes voisines.

Chaque fissureur était l'objet d'une arrestation, suivie d'une garde à vue de trois à quatre heures, qui passa très vite à 30 minutes vu le nombre de « délinquants » : au départ, les personnes qui déchiraient arrivaient dans un triste état dans les gendarmeries. Un conseiller municipal d'Auvillar fut sauvagement frappé et emmené menottes aux poignets. Un employé de la mairie de Valence-d'Agen eut une côte cassée, un camarade fut giflé pendant son geste par le seul maire pronucléaire du coin, tandis qu'un autre arrivait à la gendarmerie d'Auvillar le visage ensanglanté.

Oui, au départ les flics s'en donnaient à cœur joie, avec le courage qu'on leur connaît, au péril de leur dignité, ils n'ont jamais hésité à frapper sur des fissureurs jetés à terre avec rage. Il était important que cet acte soit massif, constituant ainsi une sorte d'auto-projection contre d'éventuelles mesures de répression.

Bientôt, les gardes mobiles n'eurent pas assez de véhicules pour conduire les fissureurs dans les gendarmeries. Dans certains endroits, l'on vit même les flics demander aux accompagnateurs s'ils ne voulaient pas emmener leurs camarades aux différents postes, n'ayant pas eux les moyens de le faire. Surpris d'abord, amusés ensuite, ils acceptèrent car il était primordial que tous soient appréhendés si l'on voulait atteindre le but de masse recherché.

Dans les gendarmeries du coin, les flics n'en croyaient pas leur képi. Les fissureurs du jour « embarqués » par ceux de la veille. Visiblement tout cela tournait dans la dérision et le ridicule et l'on voyait bien à la tête que faisaient nos pandores qu'ils commençaient à être sérieusement déboussolés.

17 décembre 1979 : Nantes : 34 camarades du Pellerin qui avaient détruit les registres d'enquête comparaissaient devant le tribunal correctionnel. Motif : « destruction de documents administratifs ». La coordination organisait un autobus et un de ses militants témoignait à la barre pour dénoncer la violation de la démocratie que constituait l'enquête et expliquait les « sévices » que subissaient les registres déposés chez nous.

18 décembre 1979 : Golfech : le président de la commission d'enquête faisait une visite dans ce village pour recueillir les doléances des personnes concernées. La RN 113 fut coupée par une manifestation de paysans venus en tracteurs. Un défilé de personnes baillonnées passait dans le bureau où siégeait un président visiblement gêné par tant de monde. Geste symbolique qui démontrait que la démocratie était baillonnée et que le système sentait fort la malhonnêteté. Il n'est pas utile de rappeler que 83 % de la population est hostile au projet ainsi que les conseils municipaux, le Conseil général du Tarn-et-Garonne et le Conseil régional de Midi-Pyrénées, le pouvoir n'en tenant aucun compte veut par la force imposer une centrale nucléaire dont personne ne veut.

Dans cette lutte, nous avons pu constater le désintéressement des grands partis politiques. Le PS cependant présent dans la lutte, fit preuve d'un certain opportunisme. Rappelons que le président de la commission d'enquête est un élu du PS. Le maire d'Auvillar (PS) a d'ailleurs contrebancé cela par une présence militante acharnée, non seulement contre le projet de Golfech, mais aussi contre le nucléaire en général, qu'il soit civil ou militaire. Quant au PC, non seulement il a toujours été absent de la lutte, mais la prise de position de Claude Liabrès, membre du comité central, qui déclara sur les ondes « qu'une centrale nucléaire avait sa place à Golfech », et cela au plus chaud de la lutte, fut ressentie comme un cruel coup de poignard dans le dos, par les gens qui se battaient sur place contre le nucléaire et par voie de conséquence, contre le grand capital. Bien sûr, bon nombre de militants de base n'ont pas apprécié et certains ont fissuré les registres.

Le vendredi 21 décembre voit se terminer l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. C'est sous le grondement et les gerbes d'étincelles d'un feu d'artifice que les « flics » quittèrent les villages qu'ils occupaient en force depuis deux mois.

Les villages ont donc retrouvé leur beauté et leur calme coutumiers, même notre Garonne s'est faite belle ce jour-là. Pourtant EDF, aidée par un pouvoir réactionnaire, a pratiquement tué cette rivière si belle autrefois qui ne retrouve que dans la colère sa beauté originelle, lorsqu'elle est en crue.

Oui ! Garonne morte en 1970, ses eaux détournées en partie, EDF réalisant ainsi l'infrastructure nécessaire à la future centrale nucléaire. Oui ! Garonne morte en 1970 pour que des gens qui jusqu'à maintenant avaient besoin pour vivre d'oxygène, de soleil et de pain ne puissent se passer d'électricité, ne serait-ce que pour se chauffer, alors que la géothermie assumerait à 90 % ce besoin.

On le voit, le nucléaire contribuera à la mise en place et au maintien d'un pouvoir centralisateur et autoritaire. Toujours pour les mêmes motifs, après avoir donc massacré un fleuve sur une partie de son cours, on veut aujourd'hui massacrer toute une vallée en imposant en son sein et par la force une centrale nucléaire.

La population ne l'entend pas de cette oreille et elle s'est battue et se battra pour que l'irréversible ne se produise pas, pour que la loi du fric en prenne pour une fois plein la gueule, pour qu'au nom du fric on ne crève pas de cancers ou autres leucémies, pour que l'on ne voit pas trotter dans les rues des marmots, malheureuses victimes de la connerie capitaliste qui leur aura fait des membres et des têtes difformes, les clouant ainsi sur un monde qu'ils ne pourront pas même maudire.

Pierre Germe,
Le Géranium enrichi*, n° 1, mars 1980.

*Journal du Comité AntiNucléaire de Golfech, *le Géranium Enrichi* (jusqu'à 1000 abonnés et un tirage à 3000 exemplaires) va cesser sa parution en juin 1982, après 24 numéros.

Mémoire d'une bataille perdue, le film *Enquête d'hostilité publique*, retrace un temps fort de la mobilisation contre le projet de centrale nucléaire à Golfech dans le Tarn-et-Garonne : la consultation bidon d'utilité publique de la population locale en 1979. Quoique s'étalant sur une très courte période de l'histoire des luttes antinucléaires, il n'en reste pas moins un témoignage instructif pour la résistance présente.

Peu diffusé, et uniquement localement, la bobine fut malheureusement mise aux oubliettes. C'est vingt ans après sa réalisation, à l'occasion de la sortie du livre *Golfech : implantation et résistance* qu'elle fut cherchée et archivée puis remise en circulation par le Centre de recherche sur l'alternative sociale.

Une précision : ce film montre une région et toute une génération qui refusent les décisions technocratiques de l'Etat, les projets d'EDF et de l'industrie. Mais il peut, peut-être par moment, prêter à confusion sur l'implication antinucléaire de certains élus, et en particulier sur celle de membres de la famille Baylet visibles en tête des manifestations dans le film. Caciques locaux, radicaux de gauche, patrons de *La Dépêche du Midi*... n'oublions pas qu'ils sont, de part leurs engagements politiques, leurs votes, leurs manipulations et leurs retournements, en partie responsables de la construction des deux premiers réacteurs de cette centrale. Et qu'ils en veulent deux autres encore aujourd'hui.



ENQUÊTE D'HOSTILITE PUBLIQUE - GOLFECH

ENQUÊTE D'HOSTILITE PUBLIQUE

CENTRALE NUCLEAIRE DE GOLFECH - 1979



Réalisation F. Bujan
Commentaires C. H. Mathais
Musique D. Calvet